

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2022-34**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2 ;

Vu le projet d'arrêté relatif au cadre financier du Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages (FGAO) et du Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 12 juillet 2022,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté.**

Fait le 12 juillet 2022.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER